

Le Point commun



Bulletin d'information • 25 novembre 2011

Cette semaine

- La directrice générale de l'ATUQ est invitée à parler des défis de l'heure au Forum national sur le financement des transports collectifs
- L'ATUQ s'est engagée concrètement à participer à la réduction de la dépendance au pétrole
- L'ATUQ partage sa vision de la municipalité de demain dans le magazine *Urba*
- Étude de faisabilité pour un tramway aérien à Laval
- Un nouveau site Web pour la STS
- La STM a inauguré officiellement de nouvelles voies réservées annoncées dans la foulée des mesures d'atténuation de la congestion routière
- L'AMT a dévoilé son plan stratégique : une vision 2020 du transport collectif
- Transport en commun - Facilité accrue de se déplacer partout sur le territoire de la CMQ
- Le métro comme laboratoire d'étude sur la mobilité des jeunes
- L'influence des pairs pour limiter la congestion routière
- L'ATUQ est à la recherche d'un responsable pour son bureau d'études

ATUQ
Association du transport
urbain du Québec
www.atuq.com

Nouvelles de l'ATUQ

L'ATUQ s'est engagée concrètement à participer à la réduction de la dépendance au pétrole

L'ATUQ fait partie des signataires de la *Déclaration d'engagement pour une Stratégie de réduction de dépendance au pétrole* dévoilée le 18 novembre dernier en marge du Forum québécois sur l'énergie qui s'est déroulé pendant trois jours à Trois-Rivières.

Cette déclaration, qui a été lancée par le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec et ses partenaires, est la première démarche concrète de la société québécoise pour s'affranchir du pétrole. En effet, les sociétés de transport en commun du Québec sont des acteurs essentiels pour réduire la dépendance au pétrole. À pleine charge, l'autobus et le rail sont 3 à 5 fois moins énergivores que les voitures sur le plan de consommation énergétique par km-passager. « Si, du jour au lendemain, les sociétés de transport en commun du Québec cessaient leurs activités et que les déplacements devaient s'effectuer en automobile, ce sont plus de 800 000 litres de carburant qui seraient utilisés en plus, par jour moyen de semaine, soit l'équivalent de 5000 barils de pétrole. », a mentionné madame France Vézina, directrice générale de l'ATUQ. En plus d'être une solution pour réduire la dépendance au pétrole, le transport en commun contribue significativement à la réduction d'émission de gaz à effet de serre (GES). Tous les détails dans la section *Actualité* du site Internet de l'ATUQ au www.atuq.com.

L'ATUQ est invitée à parler des défis de l'heure au Forum national sur le financement des transports collectifs

Madame France Vézina, directrice générale de l'ATUQ a été invitée à titre de conférencière au Forum national sur le financement des transports collectifs organisé par Transport 2000. Pour l'occasion, madame Vézina présentera la vision de l'ATUQ en ce qui concerne le financement du transport en commun. Elle dressera un bilan de la Politique québécoise du transport collectif et elle parlera des défis du financement des sociétés de transport en commun québécoises.

Le **mercredi 30 novembre** dès 12 h 30 au Pavillon Athanase-David de l'UQAM, situé au 1430, Saint-Denis. Métro Berri-UQAM. Info : www.transport2000qc.org.

L'ATUQ partage sa vision de la municipalité de demain dans le magazine *Urba*

Dans le cadre de la chronique *Municipalité de demain*, le magazine *Urba*, publié par l'UMQ, permet à différents experts socio-économiques de partager leur réflexion et leur vision quant à l'avenir du monde municipal et son rôle au sein des collectivités. En novembre, c'est la vision de l'ATUQ qui a été publiée. Un texte bien intéressant dans lequel l'ATUQ affirme entre autres que les villes d'aujourd'hui font face à des enjeux et défis importants et, qu'afin de relever ces défis, la ville de demain doit s'engager dans la voie du transport et de l'aménagement durables et qu'elle doit cibler les aspects



fondamentaux du problème, soit l'étalement urbain et la croissance des déplacements automobile. Selon l'ATUQ, il faut modifier la façon dont les villes se développent entre autres en faisant du transport collectif un outil structurant du développement du territoire et il faut optimiser l'offre de transport en commun afin qu'il devienne le mode de déplacement privilégié des citoyens.

●● Nouvelles des sociétés de transport

Étude de faisabilité pour un tramway aérien à Laval



Le 22 novembre dernier, la Société de transport de Laval (STL) annonçait son intention d'effectuer une étude de faisabilité visant l'implantation d'un tramway aérien sur son territoire. Cette démarche est appuyée par la Ville de Laval, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et Hydro-Québec.

Mû à l'électricité, le tramway aérien compte parmi les technologies auxquelles ces métropoles ont recours, car il s'agit d'une option avantageuse en matière de transport urbain. Plusieurs grandes villes du monde (New York, Portland, Lisbonne, Singapour, Medellín et Rio de Janeiro, et bientôt Londres pour ne nommer que celles-là) exploitent déjà avec succès des systèmes de transport par câble.

Le président du conseil d'administration de la STL, monsieur Jean-Jacques Beldié, a fait observer que ce projet s'ajoute aux mesures déjà inscrites dans le Plan de mobilité durable adopté par les autorités municipales en juin dernier et rejoint l'objectif de réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre par habitant dues au transport des Lavallois d'ici vingt ans. « De plus, le tramway aérien viendra faciliter la mise en oeuvre de la Politique d'urbanisme durable, appelée Évolucité, que Laval a adoptée pour stimuler l'émergence de quartiers densifiés, multifonctionnels et conviviaux desservis par des systèmes de transport collectif performants », a-t-il ajouté. Tous les détails, ainsi qu'une vidéo, au www.stl.laval.qc.ca.



Un nouveau site Web pour la STS

Il y a quelques semaines, la Société de transport de Sherbrooke (STS) lançait son nouveau site internet et un site web mobile qui reprennent les nouvelles fonctionnalités

STS.direct, un service d'information destiné à mieux informer la clientèle du réseau de transport en commun et à l'aider à planifier ses déplacements en tout temps.

À l'aide de ce nouvel outil d'information, il est possible de déterminer l'itinéraire le plus approprié, estimer la durée de leur déplacement et décider du trajet qui leur convient le mieux. Depuis un ordinateur ou un téléphone intelligent, on peut accéder à plusieurs fonctionnalités comme :

- **Horaire** permet entre autres de localiser l'arrêt le plus proche d'un lieu de départ ou de destination, de connaître les heures de passage des autobus à un arrêt;
- **Itinéraire** permet d'obtenir un ou des itinéraires possibles entre un point de départ et une destination, tout en choisissant parmi plusieurs options comme privilégier le trajet le plus rapide OU la marche à pied, éviter les correspondances, etc.;
- **Info trafic** permet de recevoir des courriels sur l'état de la circulation automobile et ses impacts sur l'itinéraire, habituel ou projeté.

Tous les détails au www.sts.qc.ca.

Implantation et mise en service de nouvelles mesures d'atténuation de la congestion en 2011 pour le transport collectif

Le 21 novembre, la STM inaugurerait officiellement de nouvelles voies réservées annoncées dans la foulée des mesures d'atténuation de la congestion attachées notamment au projet de reconstruction de l'échangeur Turcot et à la problématique de la congestion sur l'île de Montréal. L'implantation de ces voies, financées entièrement par le ministère des Transports du Québec (MTQ), permettra d'accroître la régularité du service des bus et d'assurer aux clients un meilleur service.

« Les voies réservées et les mesures préférentielles pour bus sur le réseau routier de Montréal sont essentielles pour améliorer la qualité de notre service. Dans un contexte où la circulation deviendra encore plus dense, nous maintenons toujours le cap sur notre objectif d'améliorer le service par une meilleure ponctualité des bus. Ces mesures permettront d'accroître la satisfaction de notre clientèle actuelle et d'inciter un certain nombre d'automobilistes à troquer leur auto pour le transport collectif. Nous inaugurons aujourd'hui 26,2 km de voies réservées sur l'île de Montréal avec les axes Saint-Patrick, Notre-Dame, le tronçon de la A20, Sherbrooke Est et Jean-Talon Est en 2011. Ce sont plus de 100 km de nouvelles voies réservées qui s'ajouteront sur dix autres axes en 2012, portant ainsi le nombre total des voies réservées à plus de 240 km », a déclaré M. Michel Labrecque, président du conseil d'administration de la STM.

Veillez consulter le www.stm.info pour connaître les tracés ainsi que les détails à propos de ces nouvelles mesures.

Plan de mobilité durable de Québec : le RTC est prêt à relever le défi

Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) accueillait très favorablement l'annonce des actions inscrites au Plan de mobilité durable de la Ville de Québec dévoilé récemment. « Ce plan propose une vision intégrée du développement urbain et des transports. De nombreux projets verront ainsi le jour pour rendre le transport en commun encore plus performant et invitant pour les citoyens. Tout cela sera mené en complémentarité avec les autres modes de déplacement et en étroite collaboration avec la Ville de Québec. Pour le RTC, il s'agit donc d'un formidable défi et nous sommes prêts à le relever », déclare M. Raymond Dion, président du RTC.

Le RTC arrimera son Plan stratégique de développement des services aux orientations et aux objectifs du Plan de mobilité durable. Ce plan précisera les stratégies, les échéanciers et les coûts, dont un plan détaillé pour les prochaines années. En parallèle, le RTC amorcera les démarches pour réaliser l'étude de faisabilité pour le projet de tramway.

Actualité

L'AMT a dévoilé son plan stratégique : une vision 2020 du transport collectif

Le 15 novembre, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) dévoilait son plan stratégique de développement du transport métropolitain représentant la vision de ce que devrait être le réseau de transport collectif en 2020.

En réalisant ce plan, l'AMT vise trois cibles, la première : veiller à la qualité du service des transports collectifs. La région métropolitaine doit se doter d'un réseau dont les services sont harmonisés, les transports synchronisés et l'information claire et disponible à chaque étape du parcours. La deuxième cible concerne la mobilité durable. On estime que l'achalandage du réseau de transport en commun devrait augmenter du tiers, représentant ainsi une importante part du marché, rivalisant de plus en plus avec l'automobile. Il faut donc rendre le transport collectif davantage concurrentiel. Le déploiement du réseau représente la troisième cible. L'accès au réseau devra s'élargir pour toucher un plus grand territoire. L'AMT souhaite d'ailleurs ajouter plus de 250 kilomètres de voies réservées et des mesures préférentielles pour autobus afin de faciliter l'accès au centre-ville.

Selon l'AMT, une réflexion sur les sources de financement s'avère nécessaire afin d'atteindre les objectifs fixés. L'étude de nouvelles sources de financement s'amorcera avec la mise en place d'un comité métropolitain réunissant les principaux partenaires.

Le *Plan stratégique de développement du transport métropolitain – Vision 2020* de l'AMT est disponible sur le site Internet au <http://plan2020.amt.qc.ca>. Il est possible d'y visionner une courte vidéo résumant les grandes lignes directrices du plan stratégique.

Transport en commun - Facilité accrue de se déplacer partout sur le territoire de la CMQ

Il sera désormais plus facile de se déplacer partout sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) en utilisant les services des divers organismes de transport en commun.

Les membres du conseil de la CMQ ont en effet accepté d'étendre aux MRC de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans le laissez-passer métropolitain de transport en commun actuellement en vigueur dans l'agglomération de Québec, à Lévis et sur le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier. Par la même occasion, le conseil de la CMQ a accepté de renouveler, pour une période de 12 mois, le laissez-passer métropolitain.

Rappelons que le laissez-passer métropolitain de transport en commun a été mis en place en 2003. Il permet à ses utilisateurs d'effectuer un nombre illimité de déplacements sur l'ensemble des réseaux de transport faisant partie de l'entente. À ses débuts, le laissez-passer couvrait l'agglomération de Québec et Lévis. En juin 2011, le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier a été inclus au projet. La décision prise aujourd'hui par le conseil de la CMQ devrait permettre, dès janvier 2012, l'inclusion des MRC de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans au territoire couvert par ce laissez-passer métropolitain.

Pour être effectives, ces nouvelles ententes devront maintenant être ratifiées par les différents partenaires de la CMQ, à savoir le ministère des Transports du Québec, le Réseau de transport de la Capitale, la Société de transport de Lévis, les MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de Île-d'Orléans de même que par la Société des traversiers du Québec.

Sur la voie de la mobilité durable

Le métro comme laboratoire d'étude sur la mobilité des jeunes

Sous la responsabilité scientifique de la professeure-chercheuse Julie-Anne Boudreau du Centre Urbanisation Culture Société, un rapport de recherche intitulé *Les pratiques de mobilité des jeunes et engagement sociopolitique* explore la mobilité comme outil de développement social en comparant notamment deux quartiers de la région métropolitaine de Montréal.

Selon Julie-Anne Boudreau, la capacité à se déplacer dépend beaucoup des compétences individuelles, c'est pourquoi les questions de recherche tournent autour de la mobilité comme un facteur de développement personnel. L'élaboration des objectifs de recherche s'est faite en partenariat avec la Division de la diversité sociale de la Ville de Montréal.

Le rapport de recherche est disponible au www.ucs.inrs.ca sous la rubrique *Rapports et notes de recherche*.

L'influence des pairs pour limiter la congestion routière

S'il existe une variété de solutions de transport durable, certains utilisateurs de l'auto solo tardent à en faire l'essai. Modifier ses habitudes en tentant un nouveau trajet de bus ou prendre le vélo pour se rendre à une nouvelle destination prend parfois un peu de planification et surtout... un peu d'encouragement. Dans le cadre d'une étude, la firme Nielsen précise que si 55 % des gens font confiance aux campagnes promotionnelles ou publicitaires, ce chiffre bondit à 90 % quand il s'agit des commentaires et d'un pair. Chacun a donc un pouvoir d'influence ses proches pour les aider à changer leurs habitudes, notamment en transport. Voici quelques conseils pour bien aider un proche à adopter des habitudes de transport plus adéquates :

- Réfléchissez à ses besoins et ses réalités pour déterminer les meilleures solutions et arguments à lui proposer.
- Rappelez-lui les avantages pour sa santé physique et mentale et les économies pouvant être réalisées.
- Soyez convaincant, tout en vous montrant empathique.
- Utilisez des exemples concrets, sans trop insister.
- Proposez-lui de l'accompagner lors de ses essais.

Équiterre a développé des outils pour parrainer un ami dans ses efforts vers l'adoption de moyens de transport durables. Info : www.equiterre.org.
Source : Protégez-Vous.ca

●● Travailler à l'ATUQ

L'ATUQ est à la recherche d'un(e) responsable pour son bureau d'études

Titre de la fonction	Responsable du bureau d'études
Statut	Professionnel
Supérieure immédiate	Directrice générale
Nature de l'emploi	Régulier à temps plein

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité de la directrice générale, le responsable planifie, organise, réalise et assure le suivi et le contrôle des activités d'information, d'études et de recherche de l'ATUQ.

DESCRIPTION DES PRINCIPALES TÂCHES

1. Est responsable de l'information stratégique, des études et de la recherche de l'ATUQ.
2. Réalise, contribue et/ou supervise les différentes études de l'ATUQ.
3. Est responsable de la veille informationnelle. À cette fin, fait un suivi rigoureux des activités gouvernementales, tant fédérales que provinciales, des différents projets de loi, etc.
4. Rédige des mémoires ou toute autre forme de document stratégique en support aux représentations.
5. Répertorie, analyse et rédige des sommaires des différents documents pertinents.
6. Effectue les recherches nécessaires et/ou recueille les positionnements souhaités auprès des membres afin de soutenir les représentations techniques et/ou politiques de l'ATUQ.
7. Effectue le suivi auprès des membres pour l'obtention des données à jour.
8. Participe à plusieurs comités sectoriels de l'ATUQ et en assure la coordination et le suivi des dossiers.
9. Met à jour la bibliothèque virtuelle du site web de l'ATUQ et est responsable de l'archivage et de la conservation des documents de recherche ou connexes à ceux-ci.
10. Accomplit toutes autres tâches connexes à ses devoirs et responsabilités.

QUALIFICATIONS REQUISES

1. Diplôme universitaire de deuxième cycle dans une discipline pertinente considéré comme un atout important.
2. Excellente maîtrise du français écrit.
3. Bonne connaissance du secteur public en général et de l'appareil d'État en particulier.
4. Un minimum de sept à dix ans d'expérience dans des tâches et un environnement similaires.
5. Excellente maîtrise des outils informatiques.

Habilités

Rigueur, travail d'équipe, multidisciplinaire, autonomie et capacité d'analyse et de synthèse de haut niveau.

L'entrée en fonction est prévue en début d'année 2012.

Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le **16 décembre** 2011 par courriel à l'adresse suivante : france.vezina@atuq.com.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

●● Événements

Forum national sur le financement des transports collectifs et les politiques tarifaires

28 novembre. À l'ÉNAP de Québec, de 8 h 30 à 16 h 30.

30 novembre. À l'UQAM à Montréal, de 12 h 30 à 16 h et 19 h à 21 h 30.

Info : www.transport2000qc.org.

Séances d'information sur le Plan de mobilité durable de Laval

28 novembre, de 15 h à 21 h au Collège Montmorency, Station de métro Montmorency.

29 novembre, de 18 h à 21 h à la Bibliothèque Gabrielle-Roy, accessible par les lignes 61, 73 et 76.

Info : www.stl.laval.qc.ca.

15^e Journées annuelles de santé publique (JASP)

28 novembre au 1^{er} décembre. Au Fairmont Le Reine Élisabeth à Montréal. La thématique est *La sécurité routière durable : une contribution essentielle à un environnement et des modes de vie sains*. Info : <http://jasp.inspq.qc.ca>.

Colloque de l'AQTR portant sur les technologies en sécurité routière

29 novembre. À l'Hôtel Delta, Centre-Ville de Montréal. Info : www.aqtr.qc.ca.

Colloque et tables de discussions de l'AQTR

7 décembre. À la Biosphère, musée de l'environnement à Montréal. Colloque et tables de discussions portant sur Les défis de la mise en œuvre de la mobilité durable. Info : www.aqtr.qc.ca.

Rendez-vous à l'un ou l'autre de ces événements en utilisant le transport en commun!

Saviez-vous que plusieurs sociétés de transport offrent des calculateurs de trajets et des renseignements en temps réel afin de mieux planifier vos déplacements?

●● Activités

Comité Promotion du TEC

30 novembre. Dès 9 h 30, dans les bureaux de l'ATUQ.

Comité de gestion ATUQ

8 décembre. Dès 9 h, dans les bureaux de l'ATUQ.

Comité multiple sur l'évaluation des PECVL

13 décembre. Dès 9 h 30. À la SAAQ, au 333, boulevard Jean-Lesage à Québec.

Conseil d'administration ATUQ

14 décembre. Dès 14 h. Par conférence téléphonique.

Le *Point commun* est un bulletin d'information produit par l'ATUQ à l'intention de ses membres et de ses partenaires. Il traite de l'actualité du monde du transport en commun, du développement et de la mobilité durables. Il est diffusé deux fois par mois via le site Internet de l'ATUQ et il est envoyé à plus de 1000 personnes par courriel.

Pour ajouter ou supprimer un nom de la **liste d'envoi**, veuillez envoyer un courriel à info@atug.com.

Pour joindre **l'équipe éditoriale**, veuillez composer le 514 280-8167.

Les **éditions précédentes** du *Point commun* sont disponibles via le menu de droite du www.atug.com.